

ÉDUCATION. Préparation de la rentrée scolaire de septembre prochain

Encore de nombreuses fermetures de classes

L'INSTANCE chargée de statuer sur les ouvertures et fermetures de postes pour la rentrée scolaire de septembre 2023, qui regroupe les représentants de l'administration et des syndicats d'enseignants, s'est réunie lundi à Saint-Lô. L'exercice donne lieu régulièrement à des divergences de points de vue sur les conditions de rentrée dans les écoles publiques de la Manche.

Après discussion, le projet de l'administration prévoit « 47 fermetures de classes pour seulement 11 ouvertures » (*lire par ailleurs*). Selon la FSU, les échanges ont permis de « sauver de justesse » six classes (EPM Delisle Valognes ; EPM Marigny ; EPM Romagny ; EPM Fermanville ; EPM Créances ; EPM Percy) sur plus d'une trentaine de situations débattues.

Ce projet de carte scolaire soulève la colère des organisations syndicales. Il a été établi dans un contexte de réduction de moyens alloués par le ministère (moins 99 postes en Normandie) et une répartition arrêtée par la rectrice qui privilégie, selon le Sgen-CFDT, « les départements les plus urbains au détriment des plus ruraux ». La Manche se voit ainsi retirer 29 postes.

« Choix budgétaires »

Cette situation est jugée « catastrophique » par la FSU : « Dans le département, des postes doivent être rendus soignant au titre de la démographie : nous perdons 559 élèves, ce qui correspond à 1,8 élève de moins par école. Alors que le ministère de l'Éducation place la France très loin dans le classement des pays européens en ce qui concerne le

nombre d'élèves par classe, la baisse démographique n'aurait-elle pas été l'occasion de faire baisser ce taux, améliorant ainsi les conditions d'apprentissage des élèves ? Les choix budgétaires, imposés à coup de 49,3, en ont semble-t-il, encore une fois, décidé autrement », constate Jérôme Dutron, co-secrétaire départemental de la FSU de la Manche.

Sud Éducation Manche voit dans les choix de l'administration « le démantèlement, l'appauvrissement et l'externalisation des missions du service public d'éducation. Une école sans moyens est assurément une école de l'inégalité sociale. »

Les élus du Sgen-CFDT « ne comprennent pas l'actuel choix de supprimer trois postes de maître Rased G (Réseau d'aide aux enfants en difficulté) et deux postes dans les CMPP (Centre médico-psychopédagogique) alors même que les élèves présentant des troubles du comportement plus ou moins importants sont de plus en plus nombreux ».

Les organisations syndicales s'accordent à souligner que cette carte scolaire va « pénaliser » l'ensemble des écoles publiques du département. « Ce ne sont pas les nécessaires aménagements en REP ou l'affichage du plafonnement à 24 en GS, CP et CE1 qui vont améliorer les conditions d'apprentissage de tous nos élèves. »

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Manche devrait présenter ses mesures de rentrée à la suite d'un conseil départemental de l'Éducation nationale qui se tiendra le 2 mars prochain.

Gilles PATRY



→ Les mesures de rentrée scolaire dans les écoles publiques de la Manche seront arrêtées à la suite d'un CDEN le 2 mars.

LES MESURES ENVISAGÉES POUR LA RENTRÉE

Ouvertures de classes : EM Tournesols Cherbourg (REP) ; EE Noblet Cherbourg (REP) ; EE Rouffigny (REP) ; EP Quettehou (REP) ; EP Montsenelle ; EP La Haye-Pesnel ; EP Mortain ; EP Saint-Planchers ; EP Jaurès Cherbourg ; EP Pierre Mendès France Avranches ; RPI Sideville/Teurthéville-Hague.

Fermetures de classes : EE Baquesnes Cherbourg (REP) ; EP Montfarville (REP) ; EP Sainte-Mère-Église (REP) ; EP Notre-Dame-de-Cenilly ; EP Vesly ; EP Saint-Denis-le-Vêtu ; EP Cérences ; EP Saint-Sauveur-le-Vicomte ; EP Terre et Marais (Sainteny) ; RPI Saint-Aubin/Saint Laurent de T ; PI Lengronne/Saint-Denis le Gast ; RPI Néhou/Saint-Jacques-de-Néhou ; RPI Camprond/Le Lorey/Hauteville-la-Guichard ; RPI Le Désert/Saint-Fromond/Saint-Jean-de-Daye ; EM Sartilly Baie Bocage ; EM Alma Cherbourg ; EE Saint-Pierre-Église ; EE Beaumont-Hague ; EP La Chapelle-en-Juger

Thèreval ; EP La Polle Cherbourg ; EP Ver-goncey/La Croix/Saint-James ; EP Gonnevill/Le Theil ; EP J Ferry Cherbourg ; EP Digosville ; EP Sainte-Croix-Hague ; EP Quetteville-sur-Sienne ; EP J Bocher Cherbourg ; EP Voltaire Cherbourg ; EP Le Corre Ferry Cherbourg ; EP L Blum Cherbourg ; EP R Brulé Saint-Lô ; EP Bellevue Cherbourg ; EP Guilleville/Torignyles-Villes ; EP Pontorson ; EP Saint-Amand les villages ; EP S Veil Granville ; EP Saint-Sauveur Villages ; EP Saint-Clair-sur-l'Elle ; RPI Dragey-Ronthon/Saint-Jean-le-Thomas ; RPI Canisy (école de Saint Ebremond) Saint-Martin ; RPI Bricquebosq/Grosville ; RPI Pierreville/St Germain le Gaillard ; RPI Juilley/Poilly/Précey ; RPI Carantilly/Dangy/Quibou ; RPI Longueville/Yquelon.

Fin d'expérimentation de dédoublement hors éducation prioritaire : EE Montebourg ; EP La Haye-Pesnel.

SOLIDARITÉ

La préfecture de la Manche lève le dispositif plan grand froid

Avec des prévisions météorologiques annonçant des « températures nettement positives » pour les prochains jours, la préfecture de la Manche a levé, lundi, le niveau 1 du plan grand froid qui mobilise des moyens d'hébergement supplémentaires. « Le 115, numéro d'appel gratuit et accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, permettant de signaler la situation de personnes sans-abri en difficulté demeure opérationnel » précise l'administration. Le plan grand froid avait été activé dans le département le 20 janvier dernier.

SANTÉ

IVG dans la Constitution : la proposition du sénateur Bas

Le sénateur LR Philippe Bas a déposé un amendement pour réécrire la proposition de loi visant à inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution qui sera débattue ce mercredi dans l'hémicycle du Sénat. Dans cette proposition de nouvelle rédaction, le sénateur de la Manche, qui fut un des proches collaborateurs de Simone Veil, substitue à la notion de « droit » celle de « liberté ». Le texte voté en première lecture fin novembre par les députés, fruit d'une réécriture transpartisane, tient en une phrase : « La loi garantit l'effectivité et l'égal accès au droit à l'IVG. » Un texte « mal rédigé », a jugé Philippe Bas lors de son examen en commission, excluant « totalement » son adoption. En lieu et place, l'ancien président de la commission des Lois du Sénat propose de compléter l'article 34 de la Constitution avec cette formule : « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse. »

TOURISME. L'agence d'attractivité lance une campagne de promotion du territoire

La Manche veut attirer les touristes en hiver

APRÈS une saison estivale record en 2022, la Manche veut devenir une destination hivernale avec des propositions « alternatives à la montagne », à trois heures de Paris. À quelques semaines des vacances scolaires de février dans la capitale, Attitude Manche lance une campagne de promotion.

Elle a donné carte blanche à Alex Strohl, un aventurier et photographe français qui vit aux États-Unis, au Montana, « pour créer un contenu, inspirer et révéler la beauté des paysages et des ambiances hivernales dans la Manche ». Il est venu en novembre dernier avec un ami américain pour découvrir le territoire. L'agence

audiovisuelle Capitain Yvon l'a suivi dans son parcours pour réaliser un court-métrage de 5 minutes. « Ce film montre que le territoire se vit très bien en hors saison » souligne Paul-Vincent Marchand, directeur d'Attitude Manche. Dans une ambiance de ciel gris et de tempête sur la côte, le territoire se dévoile du Mont Saint-Michel à la Hague.

La vidéo est le fil conducteur de cette opération qui cible « les urbains de 20-45 ans ». Une campagne d'affichage est lancée jusqu'au 6 février dans les gares Montparnasse et Saint-Lazare « La campagne de communication sera surtout digitale » avec la publication du film sur les réseaux so-

ciaux. À travers les expériences d'Alex Strohl, l'agence d'attractivité a construit quatre idées de séjour pour susciter l'envie de venir dans la Manche en hiver. Elle propose ainsi de découvrir, en quatre jours, la côte ouest à vélo, de Cherbourg au Mont Saint-Michel, un roadtrip d'une semaine à contre-courant dans la Manche sur les traces d'Alex Strohl, un week-end surf dans le Cotentin, à Siouville, et une randonnée à pied de trois jours dans le département avec quatre itinéraires au choix. Le site Web d'Attitude Manche donne « toutes les clés pour préparer son séjour ».

G. P.



Contact rédaction

02 33 97 16 20

LA PRESSE
DE LA MANCHE